

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00400 Numéro SIREN : 838 454 619 Nom ou dénomination : A.PERES PEINTURE SN

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 9750



**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 668.00	3 514.36	3 153.64	5 376.30	2 222.66	41.34
	Fonds commercial (1)	7 000.00		7 000.00	7 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 725.83	12 966.15	17 759.68	23 424.79	5 665.11	24.18
	Autres immobilisations corporelles	10 500.00	6 750.55	3 749.45	8 512.06	4 762.61	55.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 700.00		2 700.00	2 520.00	180.00	7.14
Total II		57 593.83	23 231.06	34 362.77	46 833.15	12 470.38	26.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	10 568.00		10 568.00	5 839.00	4 729.00	80.99
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
ACTIF CIRCULANT	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	79 912.75		79 912.75	154 070.10	74 157.35	48.13
	Autres créances	4 648.71		4 648.71	34 070.93	29 422.22	86.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	2 569.46		2 569.46	1 128.27	1 441.19	127.73
	Total III	97 698.92		97 698.92	195 108.30	97 409.38	49.93
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		155 292.75	23 231.06	132 061.69	241 941.45	109 879.76	45.42

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 700.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000.00	5 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	219.89		219.89	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 177.86		4 177.86	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 822.72	4 397.75	103 220.47	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	89 424.97	9 397.75	98 822.72	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	83 153.23	60 990.34	22 162.89	36.34
	Emprunts et dettes financières diverses	71 520.46	50 944.40	20 576.06	40.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 410.20	70 345.04	34 934.84	49.66
	Dettes fiscales et sociales	31 402.77	48 932.06	17 529.29	35.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 331.86	1 331.86	100.00
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	221 486.66	232 543.70	11 057.04	4.75
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	132 061.69	241 941.45	109 879.76	45.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

221 486.66 232 543.70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	566 291.98		566 291.98	813 464.92	247 172.94	30.39
Chiffre d'affaires NET	566 291.98		566 291.98	813 464.92	247 172.94	30.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 987.62	20 046.83	4 059.21	20.25
Autres produits			10.37	22.92	12.55	54.76
Total des Produits d'exploitation (I)			582 289.97	833 534.67	251 244.70	30.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			59 758.86	128 616.70	68 857.84	53.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 729.00	5 839.00	1 110.00	19.01
Autres achats et charges externes *			176 635.56	305 395.23	128 759.67	42.16
Impôts, taxes et versements assimilés			11 193.91	8 218.64	2 975.27	36.20
Salaires et traitements			273 388.10	247 704.46	25 683.64	10.37
Charges sociales			150 305.42	133 644.46	16 660.96	12.47
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 899.35	10 464.73	3 434.62	32.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			21.97	108.88	86.91	79.82
Total des Charges d'exploitation (II)			680 474.17	828 314.10	147 839.93	17.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			98 184.20	5 220.57	103 404.77	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N//N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		924.31	924.31	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		924.31	924.31	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 314.21	1 747.13	432.92	24.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 314.21	1 747.13	432.92	24.78
2. Résultat financier (V-VI)	1 314.21	822.82	491.39	59.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 498.41	4 397.75	103 896.16	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 166.67		1 166.67	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 166.67		1 166.67	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	124.00		124.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	366.98		366.98	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	490.98		490.98	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	675.69		675.69	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	583 456.64	834 458.98	251 002.34	30.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	682 279.36	830 061.23	147 781.87	17.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 822.72	4 397.75	103 220.47	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

576.00

COGEF

444.00

A.PERES PEINTURE SN

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 €
4 – 6 rue du Champ de Vin
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
838 454 619 RCS DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associée unique,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société A.PERES PEINTURE SN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole
Le 12 juin 2020.

GESCOREC AUDIT

Xavier BADOR

Commissaire aux comptes
Mandataire social chargé du dossier

SAS GESCOREC AUDIT

Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 668	3 514	3 154	5 376	2 223	41.34
	Fonds commercial (1)	7 000		7 000	7 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 726	12 966	17 760	23 425	5 665	24.18
	Autres immobilisations corporelles	10 500	6 751	3 749	8 512	4 763	55.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 700		2 700	2 520	180	7.14
	Total II	57 594	23 231	34 363	46 833	12 470	26.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	10 568		10 568	5 839	4 729	80.99
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	79 913		79 913	154 070	74 157	48.13
	Autres créances	4 649		4 649	34 071	29 422	86.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	2 569		2 569	1 128	1 441	127.73
	Total III	97 699		97 699	195 108	97 409	49.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		155 293	23 231	132 062	241 941	109 880	45.42

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 700

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	220		220	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 178		4 178	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 823	4 398	103 220	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	89 425	9 398	98 823	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	83 153	60 990	22 163	36.34
	Emprunts et dettes financières diverses	71 520	50 944	20 576	40.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 410	70 345	34 935	49.66
	Dettes fiscales et sociales	31 403	48 932	17 529	35.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 332	1 332	100.00
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	221 487	232 544	11 057	4.75
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	132 062	241 941	109 880	45.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

221 487

232 544

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	566 292		566 292	813 465	247 173	30.39
Chiffre d'affaires NET	566 292		566 292	813 465	247 173	30.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 988	20 047	4 059	20.25
Autres produits			10	23	13	54.76
Total des Produits d'exploitation (I)			582 290	833 535	251 245	30.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			59 759	128 617	68 858	53.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 729	5 839	1 110	19.01
Autres achats et charges externes *			176 636	305 395	128 760	42.16
Impôts, taxes et versements assimilés			11 194	8 219	2 975	36.20
Salaires et traitements			273 388	247 704	25 684	10.37
Charges sociales			150 305	133 644	16 661	12.47
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 899	10 465	3 435	32.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			22	109	87	79.82
Total des Charges d'exploitation (II)			680 474	828 314	147 840	17.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			98 184	5 221	103 405	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 9	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		924	924	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		924	924	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 314	1 747	433	24.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 314	1 747	433	24.78
2. Résultat financier (V-VI)	1 314	823	491	59.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 498	4 398	103 896	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 167		1 167	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 167		1 167	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	124		124	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	367		367	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	491		491	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	676		676	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	583 457	834 459	251 002	30.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	682 279	830 061	147 782	17.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 823	4 398	103 220	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SASU A. PERES PEINTURE SN

4 Rue du Champ de vin

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

COGEF

460 rue Blaise Pascal

BP 40176

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 43 03 45

SAS GESCOREC AUDIT
Commissaires aux comptes
39 rue Bazinet
39300 CHAMPAGNOLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	13 668		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 110		1 616
Matériel de transport	11 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	900		
TOTAL	41 110		1 616
Prêts, autres immobilisations financières	2 520		700
TOTAL	2 520		700
TOTAL GENERAL	57 298		2 316

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			13 668	13 668
TOTAL			13 668	13 668
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 726	30 726
Matériel de transport		1 500	9 600	9 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			900	900
TOTAL		1 500	41 226	41 226
Prêts, autres immobilisations financières		520	2 700	2 700
TOTAL		520	2 700	2 700
TOTAL GENERAL		2 020	57 594	57 594

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 292	2 223		3 514
TOTAL	1 292	2 223		3 514
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 685	7 281		12 966
Matériel de transport	3 141	4 022	1 133	6 030
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	347	374		720
TOTAL	9 173	11 677	1 133	19 717
TOTAL GENERAL	10 465	13 899	1 133	23 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 223				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 281				
Matériel de transport	4 022				
Matériel de bureau informatique mobilier	374				
TOTAL	11 677				
TOTAL GENERAL	13 899				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 700	2 700	
Autres créances clients	79 913	79 913	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 646	4 646	
Charges constatées d'avance	2 569	2 569	
TOTAL	89 831	89 831	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	83 153	83 153		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 410	35 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 908	15 908		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 629	10 629		
Autres impôts taxes et assimilés	4 866	4 866		
Groupe et associés	71 520	71 520		
TOTAL	221 487	221 487		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-188; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce	7 000			7 000	
Total	7 000			7 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-188)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	6 668	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	461
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 604
Dettes fiscales et sociales	4 625
Total	9 690

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 569
Total	2 569

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvriers qui est couvert par le régime Probtp.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Sas Carema Investissements	Sas	3 546 420	1611 route de Conliège 39670 Perrigny

A. PERES PEINTURE SN
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4-6 Rue du Champ de Vin
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
838 454 619 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 20 JUILLET 2020

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Perte de l'exercice : -98 822,72 euros

Au compte "report à nouveau" -98 822,72 euros
S'élevant ainsi à -98 822,72 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme,
La Présidente,
CAREMA INVESTISSEMENT
représentée par M. Hervé BONGLET

